

<https://documentation.ac-normandie.fr/spip.php?article237>



Bilan hébergement académique PMB 2021/2022

- GÉRER - SIGBD - PMB -



Date de mise en ligne : mardi 12 juillet 2022

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

Préambule

Historiquement, l'académie de Rouen hébergeait quelques PMB depuis 2014, quatre jusqu'en juin 2021. Dans l'académie de Caen, si PMB était utilisé, l'hébergement était externe à l'académie.

L'hébergement académique est déployé depuis novembre 2021, en version PMB 5.0.12.

Un [groupe de travail académique](#) composé de 8 professeurs documentalistes normands, de Jérôme Cholet (chef de projet / maîtrise d'œuvre des services numériques académiques - DSI) et de Cédric Goulet (professeur documentaliste dans l'académie de Nantes) a été créé en septembre 2021. Ce groupe accompagne le déploiement du logiciel documentaire.

Déploiement des PMB hébergés

Le GT PMB a organisé le déploiement. S. Bocquet Tourneur et C. Brouzes ont travaillé toute l'année avec Jérôme Cholet dans le suivi des différentes demandes. Jérôme Cholet gère toute la partie technique : ouverture des bases, dialogue avec les professeurs documentalistes, imports des données, aide technique sur les portails et les parties gestion.

Pour cette première année, nous avons choisi de faire passer prioritairement les collègues qui étaient effectivement inscrits au stage PMB2 (transfert de la base). Les demandes ont été réalisées sur Amigo après accord du chef d'établissement.

En ce qui concerne le périmètre caennais, les collègues sous PMB ont envoyé une sauvegarde de leur base à J. Cholet qui l'injecte sur la plateforme académique avec l'appui de C. Brouzes et Jean-Victor Marie lors de montée de version difficile (récupération de bases très anciennes hors modèle Mont-Saint-Michel). Les collègues sous BCDI ont réalisé les transferts lors des stages PMB2 (un stage pour chacun des deux périmètres).

Il est à noter que le passage de BCDI à PMB demande une préparation de base, un certain nombre de manipulations pour le transfert et des opérations post transferts.

Réaliser ces opérations en stage permet de les accompagner au plus près.

La stabilité de la plateforme et son bon fonctionnement ont permis de passer ensuite en cours d'année d'autres bases (de PMB à PMB).

Chiffres

Au 05 juillet 2022, 40 établissements sont hébergés sur la plateforme académique.

Hébergement d		Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	Total
---------------	--	-----------------	---------------	-------------	-------------	-----------------------	--------------

Collège	7	9	4	8	3	31
Lycée	3	1	1	1	3	9
En production	6	8	5	8	2	29
Total	10	10	5	9	6	40

Accompagnement des collègues

Un espace collaboratif Tribu « [PMB dans l'académie de Normandie](#) » a été ouvert, tous les collègues rejoignant l'hébergement mutualisé y sont inscrits. Sont mis à leur disposition de la documentation, des tutoriels, les supports de stage et un espace d'entraide sous la forme de forum.

À ce jour, le groupe compte 50 membres. Les IA-IPR chargés de la documentation, un interlocuteur de la Drane et l'interlocuteur DSI sont membres de cet espace.

Autres travaux réalisés cette année

Connecteur ENT *L'éduc de Normandie*

Le connecteur est opérationnel, fruit de collaboration entre la DSI et la Drane. Un tutoriel rédigé par Martin Gibon (Drane) et le GT PMB est disponible sur Tribu.

Filtrage des URL de vignette

Suite à la faille de sécurité Log4j, une liste blanche d'URL autorisées a été implémentée. Cette liste blanche est alimentée sur Tribu par les collègues hébergés.

Formations PMB

3 formations étaient proposées cette année sur chaque périmètre :

- "PMB découverte", dédiée à la découverte du logiciel (premier trimestre, en distanciel) ;
- "PMB Mise en œuvre", dédiée au passage de BCDI vers PMB ou de PMB hébergé sur un autre serveur vers PMB académique. Ce stage permet aussi une première prise en main du logiciel (deuxième trimestre, en présentiel) ;
- "PMB expert", dédiée aux questions sur le portail et des questions avancées sur le logiciel (troisième trimestre,

en présentiel).

Publications sur le site académique des professeurs documentalistes

- [La liste des PMB hébergés](#)
- [Une carte collaborative](#)
- Deux tutoriels :
 - [Ouvrir un PMB académique](#)
 - [Prendre en main un PMB](#)
- [Un témoignage du passage BCDI/Esidoc à PMB](#)

Les projets pour l'an prochain

- Montée majeure de version : une nouvelle architecture a été montée par les équipes de la DSI afin d'héberger la version 7 de PMB. Trois bases répliquées ont fait l'objet de tests. Le retour de ces tests est positif, les bases actuelles migreront sur cette nouvelle plateforme pour la rentrée 2022. Des tutoriels seront proposés aux collègues pour les accompagner suite à ce changement.
- Ouverture d'une base de mutualisation de notices : le GT PMB travaille sur une base PMB de partage de notices (page web, ouvrages, dépouillement de périodiques...) afin d'enrichir l'offre de notices offerts aux collègues. Les collègues hébergés seront invités à participer au projet.
- Déploiement d'un outil statistique afin de chiffrer les fréquentations des portails PMB.
- Mentions légales : en collaboration avec Olivier Gautier (Drane), rédaction de mentions légales qui seront ensuite proposées aux collègues hébergés.
- Connecteur Kosmos : les collègues de l'Eure et de la Seine-Maritime utilisent l'ENT Kosmos. Il n'y a pour l'instant pas de connecteur disponible.
- Suivi des PMB hébergés

En conclusion, cette année aura connu le développement exponentiel des PMB sur l'académie de Normandie. Les professeurs documentalistes peuvent maintenant choisir leur logiciel documentaire. Ils sont accompagnés, formés et peuvent utiliser un PMB stable, mis à jour et maintenu.

Nous tenons à remercier chaleureusement Jérôme Cholet et toute l'équipe de la DSI pour le travail effectué cette année sur PMB. Leur écoute, leur disponibilité, leur bienveillance et leurs compétences ont permis un déploiement serein tout au long de l'année.